REPUBLIQUE FRANCAISE

GRANDLYON
la métropole

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2018**

Délibération n° 2018-3177

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 7°

objet : Extension du Centre de conservation et d'étude des collections (CCEC) du Musée des Confluences - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 20 novembre 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 12 décembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, M. Jacquet, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Basdereff, Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guilland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Crimier), Bernard (pouvoir à M. Sannino), Chabrier (pouvoir à Mme Belaziz), Barret (pouvoir à M. Cohen), Mme Berra (pouvoir à Mme Nachury), MM. Denis (pouvoir à Mme Frier), Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 10 décembre 2018

Délibération n° 2018-3177

commission principale :	éducation, culture, patrimoine et sport
commune (s) :	Lyon 7°
objet :	**Extension du Centre de conservation et d'étude des collections (CCEC) du Musée des Confluences - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**
service :	Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 novembre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le CCEC du Musée des Confluences est situé 13 A rue Bancel à Lyon 7°, dans un bâtiment de 4 550 m² de surface utile, construit dans les années 1950. Il occupe actuellement une partie réduite du rez-de-chaussée et les niveaux 2 à 5 aménagés en 2002 et 2003. L'autre partie du rez-de-chaussée et le 1er niveau étaient affectés à la bibliothèque de l'Université Jean Moulin - Lyon III, suite à l'incendie de la bibliothèque universitaire des quais en 1999. Ces locaux ont été rendus par l'Université en novembre 2014 et n'ont pas été investis depuis.

Un projet d'extension du CCEC sur ces surfaces libérées a été inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) de la Métropole en 2015 : il s'agissait de créer des locaux de conservation supplémentaires pour les collections (fonds archéologique, photos, moulages, animaux naturalisés, momies, etc.) de l'ancien musée Guimet, fermé depuis 2007. En effet, la Métropole avait l'obligation de restituer le bâtiment du musée Guimet, situé au 28 boulevard des Belges à Lyon 6ème, à son propriétaire, la Ville de Lyon, après l'avoir définitivement libéré. Cette restitution a eu lieu en 2016.

Le projet vise à aménager, dans les espaces libres d'occupation du bâtiment (1 200 m² environ de surface utile), des locaux équipés d'une régulation thermique et hygrométrique permettant la conservation, l'étude et le traitement pour une partie des collections de l'ancien musée Guimet. Cette extension se fera uniquement sur des surfaces existantes, sans agrandissement du bâtiment. Les installations techniques actuelles étant insuffisantes pour supporter cette extension, des équipements de production de chaleur, de climatisation, d'humidification et de déshumidification, reliés à la nappe phréatique grâce aux puits existants, seront installés. Un nouveau système de sécurité incendie et une nouvelle alarme anti-intrusion, communs à l'ensemble du bâtiment, seront mis en place. Le projet comporte enfin des interventions très ponctuelles sur les étages supérieurs, limitées principalement à l'obturation de quelques fenêtres, rendue nécessaire par la réalisation d'un projet immobilier mitoyen porté par Lyon Métropole habitat. Enfin, l'aménagement d'espaces verts et la réfection de l'enrobé participeront à la remise en état de la cour intérieure.

Par délibération n° 2015-0845 du 10 décembre 2015, le Conseil de la Métropole a approuvé le lancement des études préalables et des prestations intellectuelles pour cette opération, et a décidé l'individualisation d'une autorisation de programme initiale d'un montant de 250 000 € TTC. Les études de maîtrise d'œuvre réalisées en régie, sont désormais terminées et il est, aujourd'hui, nécessaire de procéder à l'individualisation d'une autorisation de programme complémentaire pour réaliser les travaux. Le montant toutes dépenses confondues de l'extension du CCEC est de 3 000 000 € TTC. Les travaux sont prévus sur une durée de 20 mois, pour une mise en service en janvier 2021 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve le lancement des consultations nécessaires pour les marchés de travaux et la réalisation des travaux d'extension du CCEC du Musée des Confluences de la rue Bancel à Lyon 7°.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P33 - Culture, pour un montant de 2 750 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 200 000 € en 2019,

- 1 900 000 € en 2020,

- 650 000 € en 2021.

sur l'opération n° 0P33O5023A. Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est porté à 3 000 000 € en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 décembre 2018.